

22 nov 2013 -16:24

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2013

## Financement de mesures relatives à la production d'électricité

Sur proposition du secrétaire d'Etat à l'Energie Melchior Wathelet, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi qui règle la procédure d'appel d'offres pour l'établissement de nouvelles installations de production d'électricité ainsi que le financement de mesures relatives à la production d'électricité.

L'avant-projet répond aux objectifs suivants :

- permettre le financement des incitants des appels d'offres pour des nouvelles capacités par le budget des voies et moyens ;
- prévoir que tout cahier des charges contenant des incitants pour de nouvelles capacités de production doit être soumis pour approbation au Conseil des ministres ;
- créer deux fonds budgétaires :
  - un fonds alimenté par un tiers de la redevance liée à la prolongation de Tihange 1, destiné au financement des appels d'offres pour de la capacité flexible,
  - un fonds alimenté par deux tiers de la même redevance pour réduire l'impact du financement de l'éolien offshore sur les consommateurs.

*Avant-projet de loi modifiant la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité en ce qui concerne la procédure d'appel d'offres pour l'établissement de nouvelles installations de production d'électricité et le financement de mesures relatives à la production d'électricité*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles  
Rue de la Loi 51  
1040 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 790 57 11  
<http://www.melchiorwathelet.be>